

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE D'ENSEIGNEMENT

NOTIONS DE GEOGRAPHIE ECONOMIQUE ET HUMAINE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

<p>CODE : 021433U32D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 002 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2009,
sur avis conforme de la Commission de concertation

NOTIONS DE GEOGRAPHIE ECONOMIQUE ET HUMAINE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.1. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir des notions de géographie économique et humaine relatives aux différentes régions du monde ;
- ◆ de les appliquer dans le cadre de situations relatives aux opérations internationales des entreprises ;
- ◆ d'identifier les principaux flux de commerce international.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.).

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

dans le cadre d'au moins une situation mettant en jeu les opérations internationales des entreprises, en référence à au moins une région du monde au choix du chargé de cours, des documents ad hoc étant mis à sa disposition (cartes, statistiques, ...) :

- ◆ de situer la région dans le cadre des principaux flux de commerce international ;
- ◆ de présenter une brève synthèse analytique de sa situation économique ;
- ◆ de mettre en évidence et justifier différents paramètres humains et culturels dont il doit tenir compte ;
- ◆ d'en apprécier les conséquences.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de cohérence de la démarche,
- ◆ la logique de l'argumentation,
- ◆ le degré de précision et la clarté dans l'emploi des termes techniques,
- ◆ le niveau du sens critique.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

dans le cadre de situations mettant en jeu les opérations internationales des entreprises :

- ◆ d'appréhender la géographie actuelle du monde au travers de référents théoriques ;
- ◆ de percevoir par sous-continent la situation économique à l'aide de paramètres tels que :
 - l'évolution du P.I.B. et du revenu par habitant,
 - la répartition des richesses,
 - les ressources naturelles,
 - la consommation, les potentialités de marchés ;
- ◆ de mettre en évidence dans ce cadre les paramètres humains et culturels et leurs conséquences :
 - l'évolution démographique, les courants migratoires,
 - le mode de vie, les contraintes culturelles et religieuses,
 - l'éducation, la scolarisation,
 - le mode de gouvernance ;
- ◆ d'identifier les principaux flux de commerce international dans leur dimension géographique ;
- ◆ de prendre conscience de l'importance des perceptions et des préjugés dans les relations interculturelles en termes de management et de communication.

5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Géographie économique et humaine	CT	B	32
7.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40